La loi de Finances

Vendredi 23 avril 2021

de 9h15 à 17h45

eurojuris.fr

Animé par :

Jean-Pierre CASIMIR
Professeur à la Faculté de droit de Bourgogne

Avec la participation de :

Michel VITROLLES
et Corinne PILLET
Responsables de la Commission Entreprise et fiscalité
Avocats à Saint-Etienne et Paris

Horaires :

De 9h15 à 17h45
Soit 7 heures de formation

Lieu :

EUROJURIS
45 Quai des Grands Augustins
75006 PARIS

Compétences / spécialités :

Droit fiscal et droit douanier
Droit des sociétés

Public visé :

Avocats, fiscalistes, huissiers, notaires, experts comptables, juristes

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

EUROJURIS FRANCE
45 Quai des Grands Augustins
75006 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
Mail : formation@eurojuris.fr

EUROJURIS FRANCE

Programme du séminaire

Objectifs : ce séminaire a pour objectifs de permettre aux participants d'appréhender la loi de finances pour 2021.

Fiscalité des particuliers

Impôts sur les bénéfices des entreprises

TVA

Fiscalité locale des particuliers

Inscription

Le financement de ce séminaire peut être pris en charge par le : FIF-PL : 35-37 rue de Vivienne - 75083 Paris cedex 02 www.fifpl.fr. N'oubliez pas de faire votre demande de prise en charge individuelle au moins vingt jours avant la formation. Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS FRANCE (à préciser dans votre dossier) 11 75 375 0575

- ❑ Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre en présentiel : 348 € TTC, soit 290 € H.T.
- ❑ Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre en visioconférence : 348 € TTC, soit 290 € H.T.
- ❑ Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre en présentiel: 720 € TTC, soit 600 € H.T.
- ❑ Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre en visioconférence: 720 € TTC, soit 600 € H.T.

Nom : ..... Prénom : .....
Cabinet - Société: .....

Conditions : Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS FRANCE. Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 2 jours avant le séminaire pour les membres d'Eurojuris et 7 jours avant pour les non membres d'Eurojuris sont acceptées.

Demande de documentation

❑ Je ne peux pas assister au séminaire EUROJURIS mais souhaite en recevoir la documentation (textes, jurisprudences …) au prix de 50€ HT (60€ TTC) l'unité.

Nom : ..... Prénom : .....
Cabinet - Société: .....

Conditions : Aucune documentation ne sera envoyée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS France.